

## **Relevé de décisions du Conseil d'Administration du VBC** **réuni le 18 Décembre 2025**

Présents : Jean-Marc BACCHETI, Alain CLOLUS, Chantal CORREGE, Hélène KUCAL, Dominique LANGEARD, Christine LEVET, Patrice MARIE, Jacqueline OUDET, Jean-Paul ROUGHOL, Elisabeth ROUSSEAU.

Absents ou excusés : Christine BOULENT, René GENSER.

### **1. Renforcement du site web (avec Joseph GRANDROQUES, invité comme expert) :**

\* Le conseil remercie Denis LANIER pour sa proposition de renforcer l'attractivité du site Web du club en rédigeant une nouvelle rubrique de journalisme bridgesque : la donne du mois, commentée par les joueurs qui ont été confrontés à cette donne. Cette proposition va être mise en œuvre immédiatement. Denis fournira ses textes à Joseph, qui assurera la relecture, le rajout des couleurs le cas échéant, et l'édition en ligne.

\* Les auteurs des circulaires envoyées aux membres rajouteront dans la signature le lien actif vers le site Web du club.

\* Chantal CORREGE devient l'assistante de Joseph pour la tenue du site.

### **2. Situation provisoire du club et point sur les effectifs.**

La situation comptable du club est satisfaisante, car l'exécution du budget est conforme. La seule insuffisance porte sur les recettes de cotisation, mais celle-ci est la conséquence inévitable de la baisse des effectifs. Il est toutefois rassurant de constater qu'avec 199 licenciés au 1<sup>er</sup> Décembre (-10 par rapport à la saison précédente), nous divisons par deux notre précédente perte annuelle. Il en va de même pour les 23 sympathisants (-3 au lieu de -9). Il est également rassurant de constater que notre moyenne d'âge n'augmente pas (75 ans pour les hommes, 74 ans pour les femmes), signe du recrutement de quelques plus jeunes compensant le vieillissement des anciens.

### **3. Bilan des animations organisées depuis le début de la saison.**

Le solde net des dépenses d'animation est actuellement de 601 €. Il reste donc un peu plus de la moitié du budget prévu. Cet automne, en particulier, les quatre soirées d'entraînement au match par quatre se sont soldées par un déficit de 70 €, compensé par un bénéfice de 70 € à la soirée Beaujolais.

Les animations d'entraînement aux matchs par 4 ont eu un grand succès au début, tempéré par une baisse progressive de la fréquentation, qui a conduit à l'annulation de la dernière séance prévue. L'hétérogénéité de niveau des différentes équipes réunies est envisagée comme cause possible de découragement de certains.

### **4. Nouvelles animations pour la suite de la saison :**

#### *\*Entrainement des équipes d'Interclubs :*

Le club organisera le jeudi après-midi à 14 heures deux séances gratuites d'entraînement des équipes de D3 et D4 dans les jours précédant les prochains stades de la compétition, le jeudi 5 Février (avant la sélection D3) et le jeudi 19 Mars pour les équipes sélectionnées participant à la finale de comité. Il s'agira d'un simple galop d'essai sans coach, ni donnes préparées ou commentaires. Les équipes joueront les unes contre les autres deux matchs de 12 donnes dans les conditions réelles de la compétition, organisés par Chantal, Jean-Paul ou Laurence.

#### *\*Entrainement aux tournois par paires animé par Cyrille REVEL :*

Cyrille REVEL propose une animation une fois par mois avec un thème à la portée de tous, les jeudis soir à partir de 18h30.

La soirée comportera un tournoi court, avec certaines donnes autour d'un thème non communiqué à l'avance, les commentaires de Cyrille et un petit buffet à thème, différent chaque mois.

Deux soirées sont déjà prévues, le 22 Janvier pour la galette des rois, et le 5 Février pour la Chandeleur. Tarif : 8€ par personne (buffet et tournoi compris). Les non adhérents paieront le même

prix, de manière à rendre ce tournoi plus attractif pour les joueurs des clubs voisins, que Chantal se charge d'inviter.

*\*Tournoi par paires Grand-Petit.*

Déjà annoncé pour le jeudi 12 Février à 14 heures, il sera organisé par Chantal, en collaboration avec les enseignants pour marier chaque petit avec un grand qui lui convienne, tout en privilégiant l'entraînement de joueurs appelés à se retrouver dans la même équipe au 1234. Les inscriptions seront donc individuelles, et les paires préconstituées soumises à un agrément préalable. Tarif habituel des tournois de régularité.

*\*Compétition 1234 interne.*

Elle aura lieu sous forme de poule (chaque équipe rencontre toutes les autres) en trois séances les jeudis soir 26 Février, 26 Mars et 9 Avril à partir de 18h30. Son organisation est confiée à Jean-Paul. Elle sera identique à celle de l'an dernier, avec le même mouvement des joueurs et le même règlement. Pensez à constituer des équipes comportant au moins deux joueurs de 4<sup>e</sup> série, car leur présence permanente est obligatoire car, contrairement aux autres, ils ne peuvent pas être remplacés par un joueur de la série immédiatement inférieure. L'inscription sera lancée en temps utile sur le tableau du club. Tarif : 10 € par joueur et par soirée, buffet compris.

**5. Double tournoi du mercredi après-midi**

L'organisation de tournois séparés deux mercredis par mois a été expérimentée depuis le mois d'octobre pour répondre à une demande de la dernière assemblée générale. A l'usage, il s'avère que cette expérience suscite plus de commentaires négatifs que positifs, et qu'elle attire très peu de joueurs. Il est par ailleurs difficile d'y renoncer au dernier moment faute de joueurs, car l'équité commanderait de revoir intégralement les positions de l'unique tournoi restant pour équilibrer la position des paires. La majorité du conseil a décidé de mettre fin à cette expérience à compter du 1<sup>er</sup> Janvier.

**6. Ouverture du bar en fin de tournoi**

Le conseil a décidé de remettre en vigueur le principe, perdu de vue depuis quelque temps, selon lequel le bar reste ouvert après les tournois de régularité, pour offrir aux joueurs un moment de convivialité et de discussion sur les donnes du jour. Ce service sera assuré par un administrateur, de préférence celui ou celle en charge de l'ouverture.

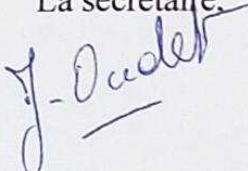
**7. Rédaction d'un nouveau règlement intérieur**

Le club n'a plus de règlement intérieur depuis son déménagement de La Pierre Heuzé. Le moment est venu pour le Conseil d'administration de prendre le temps d'en rédiger un nouveau, adapté au nouveau bâtiment et à notre fonctionnement actuel. Une commission chargée de présenter au conseil d'administration (statutairement compétent) un projet de règlement intérieur est créée, et composée de trois volontaires : Jean-Paul, Hélène et Chantal.

**8. Date de la prochaine réunion du Conseil d'administration:**

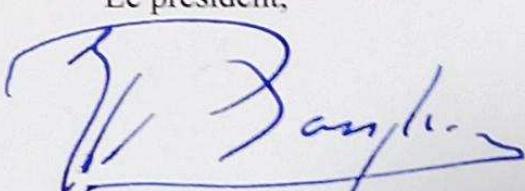
La prochaine réunion du conseil sera le mardi 3 mars 2026 de 10h à 12h au club.

La secrétaire,



Jacqueline OUDET

Le président,



Jean Paul ROUGHOL

VENOIX BRIDGE CLUB  
2 IMPASSE ISAAC NEWTON  
14200 HEROUVILLE ST CLAIR  
 02 31 95 78 74  
06 61 83 22 80  
VENOIXBRIDGECLUB@GMAIL.COM